

**Lab.RII**

**UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE**  
Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

**CAHIERS DU Lab.RII**

– DOCUMENTS DE TRAVAIL –

**N°108**

**Octobre 2005**



**RESPONSABILITE  
ET RESPONSABILITE  
SOCIALE  
DE L'ENTREPRISE**

**Michèle CLOTILDE**

# **RESPONSABILITE ET RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE**

## **RESPONSABILITY AND SOCIAL RESPONSIBILITY OF ENTERPRISES**

**Michèle CLOTILDE**

**RESUME** : Ce cahier se présente comme un compte-rendu de réflexions tirées d'une bibliographie essentiellement philosophique et d'une analyse provisoire d'entretiens menés auprès de dirigeants dans le cadre d'une recherche action portant sur les fonctions et rôles des dirigeants en cession/reprise d'entreprise. Ce qui nous a amenés à nous demander si les dirigeants des entités de production étudiées se posaient la question ou avaient une idée des risques que leurs entreprises pouvaient générer par leurs produits ou leurs services, préoccupées qu'elles sont à «vivre» pour vivre.

**ABSTRACT**: This working paper presents a synthesis of thoughts mainly based on a philosophical bibliography. It also contains a first analysis of interviews with managers achieved in the context of an operational research on the functions and roles of managers (transfer of entreprise's property). The main question studied is the following: as they are concerned by "staying alive", are the managers of the studied enterprises aware of the risks (social ones) created by their products and services?

# **RESPONSABILITE ET RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE**

## **TABLE DES MATIÈRES**

INTRODUCTION	4
I -LA RESPONSABILITE EN PHILOSOPHIE	4
II- LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET LA RESPONSABILITE SOCIALE	6
III -LA RSE PEUT-ELLE ETRE IDENTIFIEE DANS LES TPE ?	9
IV- QUELQUES RESULTATS	10
CONCLUSION	13
BIBLIOGRAPHIE	14

## INTRODUCTION

Ce cahier se présente comme un compte-rendu de réflexions tirées d'une bibliographie essentiellement philosophique et d'une analyse provisoire d'entretiens<sup>1</sup> menés auprès de dirigeants dans le cadre d'une recherche action portant sur les fonctions et rôles des dirigeants en cession/reprise d'entreprise. Ce qui nous a amenés à nous demander si les dirigeants des entités de production étudiées se posaient la question ou avaient une idée des risques que leurs entreprises pouvaient générer par leurs produits ou leurs services, préoccupées qu'elles sont à « vivre »<sup>2</sup> pour vivre.

C'est ainsi que 34 dirigeants ont été invités à répondre à deux questions :

- 1) Qu'entendez-vous par « Responsabilité sociale de l'entreprise » ?
- 2) Une entreprise peut-elle être responsable et comment ?

Les entreprises sont pour la plupart des commerces de proximité du Nord/Pas-de-Calais (alimentaires, de services, etc.). Elles sont dans une relation de « face à face », i.e. directe avec leurs clients. La relation entre très petites entreprises (TPE) de proximité avec leurs clients, leurs partenaires ou leurs fournisseurs pourrait se définir comme affective, technique ou professionnelle. En effet, les TPE de proximité interviewées sont soit des entreprises familiales, transmises de générations en générations, soit des entreprises créées à la suite de licenciements économiques. Le dirigeant de ce deuxième type d'entreprise a cherché avant tout à créer son travail, en utilisant ses compétences et son savoir-faire.

La responsabilité est une vieille notion philosophique que les différents domaines des sciences humaines s'accaparent en lui donnant le sens et la finalité qui convient à leurs principes. Il ne faut donc pas s'étonner que, par le jeu des évolutions des sciences, des techniques, des habitudes et attitudes adaptatives de l'homme il soit si difficile aujourd'hui de faire le point sur une notion qui semblait si évidente aux pères de l'Eglise et aux juristes. La responsabilité est passée ainsi, de l'individuel au collectif, du réel au supposé, du déterminisme à l'imprévisible de l'interne à l'externe, du simple au complexe, mais le résultat est le même : l'homme, et tout le vivant sont en danger (pollution, dégradation du climat, famine, migrations etc. C'est comme s'il nous était difficile sinon impossible aujourd'hui de désigner de manière indiscutable les tenants et les aboutissants de nos actes, de nos activités et de leurs produits. Que pouvons-nous faire face à cette difficulté ? Et comment y remédier ?

Nous nous proposons donc de présenter avant notre analyse provisoire des entretiens un rapide aperçu de la responsabilité en philosophie et ce qu'elle pourrait être dans le monde de l'entreprise.

## I -LA RESPONSABILITE EN PHILOSOPHIE

Le mot « responsabilité » se définit aujourd'hui, de manière spontanée, par « répondre de ses actes. ». C'est-à-dire que l'homme, être penseur est conscient de l'étroitesse du rapport qu'il entretient sur le plan moral avec ce qu'il fait. Etymologiquement, le mot « responsabilité » dériverait du latin « respondeo » qui signifie se porter garant d'une promesse, d'un engagement et appartient au vocabulaire juridique. Le substantif « responsabilité » dérivé de

---

<sup>1</sup> Les entretiens n'ont pas encore fait l'objet d'une exploitation statistique – exploitation prévue avec le logiciel Alceste – qui tienne compte des variables relevant de l'entreprise et de celles relatives au dirigeant.

<sup>2</sup> Nous faisons nôtre Le « vivre » du philosophe pour qui « vivre, c'est faire » et le deuxième vivre doit être compris dans le sens de «exister».

l'adjectif « responsable » est attesté depuis le moyen âge tant tôt dans le sens de « capable de résister ». Par exemple « un château est dit responsable aux durs assauts »<sup>3</sup> tantôt pour désigner celui de qui on répond (justiciables et responsables). La responsabilité, elle daterait de la période révolutionnaire et Henriot<sup>4</sup> s'étonnait de ce qu'en quelques années seulement les mots « responsabilité », « responsable », « irresponsable » éclosent aussi rapidement, dans le contexte social et historique si particulier de cette période.

Nous retiendrons que dès cette époque, il était aisé de définir une construction humaine telle que le château comme responsable. Aujourd'hui le mot responsable en Français recouvre à la fois l'idée d'un état, d'une capacité et d'une obligation. Peut-être faut-il trouver là une des sources de l'ambiguïté de l'usage de ce concept.

De quoi parle-t-on quand on parle de « responsabilité sociale de l'entreprise » (RSE) ? De celle du dirigeant ? De celle de l'équipe ? De celle du dirigeant envers l'équipe ? De celle de la production vis à vis de l'environnement ?

Les dirigeants d'entreprise sont-ils formés à la RSE ? Peut-on former à la RSE ? Les TPE sont-elles conscientes du fait qu'elles puissent être amenées à répondre de leurs actes auprès de leurs clients ? Ne doit-on pas chercher à freiner les travers moraux, d'où qu'ils viennent, parce qu'ils participent à la destruction du monde ? Doit-on distinguer la responsabilité morale de l'individu de la responsabilité sociale de l'entreprise, de la responsabilité juridique de l'entreprise-entité ?

Dans l'actualité des médias, nous constatons qu'il est long et difficile de culpabiliser (condamner, sanctionner) les grandes entreprises qui polluent, alors qu'il est plus aisé de dénoncer les petites. Dans ce contexte, les TPE sont fragilisées, car pour une large part elles sont dotées d'organisations simples, plus lisibles à l'extérieur. Il convient donc entre autres de penser la responsabilité sociale de l'entreprise non seulement en fonction de la taille, de sa proximité, de son activité mais aussi de sa lisibilité.

On ne peut être responsable sans conscience. La pertinence de nos actes nous est donnée par notre conscience, cette vie intérieure qui associe mémoire et anticipation<sup>5</sup>. Seul l'homme est capable d'inventer ce dont il a besoin et qui ne lui est pas donné tout fait dans la nature. La finalité de nos actes par contre, ce qui nous pousse à faire bien ou mal nous est donnée par notre conscience morale. Nous assistons encore aujourd'hui au débat de l'innéité ou de l'acquisition de cette conscience morale qui pour quelques philosophes est une invention de la religion pour assurer sa domination sur les fidèles ou la psychanalyse qui nous interdit toute responsabilité avec toutes les circonstances atténuantes dont nous pouvons nous affubler. Or, l'homme est avant tout un être capable de faire des choix, les meilleurs choix pour sa vie, sa survie, car il est une personne et en tant que telle il réfléchit, il pèse les choses et cette aptitude conférée par la conscience lui attribue sur le plan juridique la responsabilité. Cependant, nous savons que nous ne sommes pas toujours conscients de ce qui se passe dans notre corps par exemple et nous ne pouvons être responsables de ce que nous ignorons. Cependant, le savoir dont nous disposons peut dans certaines conditions nous aider à « peser les choses ». Ce qui fait de nous des êtres raisonnables...

La philosophie contemporaine fait de la responsabilité individuelle et collective un principe qui garantit notre existence sur terre. « Nous sommes redevables de ceux qui nous ont

---

<sup>3</sup> cité par les notions de philosophie.

<sup>4</sup> Idem.

<sup>5</sup> Bergson, « la conscience et la vie » in L'énergie spirituelle PUF quadriges 2003.

précédés et les générations qui nous suivront seront nos juges ». (Idée tirée des écrits d'Hannah Arendt et de Hans Jonas.) Si la responsabilité est une notion centrale de la philosophie, c'est à Hans Jonas que nous devons de l'avoir érigée en principe de responsabilité vis à vis des générations postérieures : « Un héritage dégradé dégradera en même temps les héritiers »<sup>6</sup>. Pendre le risque de faire librement et en toute égalité et pour soi et pour le autres, c'est cela la responsabilité. Jonas propose aussi une nouvelle éthique qui tienne compte de l'évolution et de la transformation des rapports de l'homme avec la nature « La sphère de l'action humaine est surplombée par le domaine croissant de l'agir collectif dans lequel, l'acteur et l'effet ne sont plus les mêmes que dans la sphère de proximité et qui par l'énormité de ses forces impose à l'éthique une nouvelle dimension de la responsabilité jamais imaginée auparavant »<sup>7</sup>. Jonas ne la rédige cependant pas préoccupé peut-être par un autres soucis décriés par ses lecteurs de redonner une dimension aux pères de l'Eglise, de critiquer la pensée rationaliste qui pense pouvoir prédire les effets de son action.

## II- LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET LA RESPONSABILITE SOCIALE

L'entreprise est une création volontaire, raisonnée. Et à ce titre celui qui la conçoit doit pouvoir envisager les risques qu'il fait encourir avec ses produits à ceux qui les consomment ou les utilisent, du moins les risques à court terme, car comme le dit Nietzsche : « Par conséquent toute action, à savoir ses résultats devrait être regardée comme voulue, l'origine de cette action se trouvant dans la conscience », or bien avant lui, Hume précisait que la responsabilité était d'ordre moral, que celle-ci éveille les passions ,qu'elle produit ou empêche l'action : « L'action est en elle-même totalement impuissante dans ce domaine ».<sup>8</sup> Les règles de la morale ne sont pas des conclusions de notre raison. Aussi elle ne peut être enseigné. Cependant nous, chercheurs, devons prévenir les dirigeants que dans le cadre de la morale, il ne suffit pas d'user de bon sens, ni d'intelligence, ni de techniques avérées, mais qu'ils peuvent être amenés à penser aux finalités des actions. La responsabilité sociale est soumise aux discussions, échanges, consensus... surtout quand l'homme est susceptible d'être en danger par leurs productions, même si ces dernières répondent à la satisfaction de besoins.

L'évolution des techniques et des savoirs semble suivre une route sans traçage préalable. Les techniques avancent sans que leurs concepteurs se préoccupent de ce qu'il adviendra leurs usages. Les Etats, dits en avance sur le plan technique et technologique tirent leur richesse de la nouveauté et quand elles ont épuisé leur potentiel les laissent à ceux qui veulent encore y croire, ou les miettes à ceux qui pensent qu'il y aurait encore à imiter. Les entreprises quelles qu'elles soient sont une réalité sociale, économique et politique dont il faut tenir compte quant à l'appréciation de la richesse des pays. Les entreprises industrielles ont été présentées à leurs débuts comme des outils fabricateurs de bonheur pour l'humanité. L'expérience vécue par les hommes qui y sont passés, l'a très vite démenti, mais les pays en développement y croient encore. En Europe, la montée du chômage, souvent liée à la délocalisation des entreprises a favorisé l'émergence d'un domaine d'activités soutenue par les Etats ; celui du commerce de proximité où le chômeur en réinsertion se retrouve dirigeant à côté de dirigeants plus anciens que lui dans le secteur. Son activité et l'organisation de son entreprise, même s'il les a choisies sont le produit concocté avec les savoirs techniques et expérimentiels des spécialistes des structures d'accompagnement qui l'ont aidé à concrétiser son idée de créations d'entreprises. Nous sommes en présence d'un nouveau type de dirigeant qui n'a ni la

---

<sup>6</sup> Jonas, H. Le principe de responsabilité, champs Flammarion, éditions du cerf, 1990 p.424.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Hume La morale, traité de la nature humaine, Livre III, GF Flammarion, p.51.

technicité des entreprises multinationales ou grandes entreprises, ni les acquis empiriques des entreprises familiales. Il en ressort que ce dirigeant d'un nouveau type doit être informé de ces aspects qui participent entre autre à la conservation de son bien à l'interne comme à l'externe.

Le problème de la responsabilité sociale de l'entreprise nous invite à penser la liberté limitée à l'acte social qui est dépassement de soi, qui va plus loin que soi. Pour pouvoir se dépasser il faut se penser comme sujet et on comprend combien il est difficile aujourd'hui de trouver des personnes qui acceptent d'être responsables, occuper un poste de dirigeants etc. Il faut assumer les bons choix et les mauvais choix, car être responsable, c'est choisir et seul. L'être libre et conscient peut le faire avec raison et de manière raisonnable.

Choisir les réponses disponibles ce n'est pas être libre et la société de consommation nous forge à désirer ce qu'elle nous propose et nous sommes donc asservis puisque contraints et limités. Le sujet responsable est capable d'anticiper et d'inventer, de créer la réponse la plus adéquate. Nous reconnaissons les actes vertueux de constitution de listes de problèmes pour soulager les techniciens, mais il se trouve que nos techniciens sont incapables aujourd'hui, s'ils ne l'ont pas appris de réparer ce qu'un autre a conçu. Nous sommes devenus esclaves et serfs les uns des autres dans le domaine des compétences. Le propriétaire d'une voiture ne sait pas la réparer lui-même. Le garagiste n'identifie que les pannes prévues par automatisme par le constructeur des machines dont il dispose et ainsi de suite. Le constructeur de machines pour garagistes ne conçoit que les pannes les plus courantes et ainsi de suite. Or, en tant qu'êtres raisonnables, nous devons éviter de nous asservir et nous penser comme être libres et responsables à la fois seul et ensemble, nous dirait Sartre et même si les hommes ne peuvent se passer de travailler les uns pour les autres, rien ne nous interdit d'être libre selon une éthique de la subjectivité libre et passionnée qui respecte l'autre, tous les autres comme des sujets.

Qu'en est-il de l'entreprise de proximité individuelle ? Même si son organisation est simple, elle est fragile. Son dirigeant dans une situation ambivalente : Il y a d'une part les contraintes externes qui règlent le fonctionnement et la vie de son entreprise et de l'autre au sein de son entreprise il peut faire des choix qui souvent entrent en conflits avec les règles de l'externe. Le modèle social de la responsabilité est, traditionnellement dans la société capitaliste, le modèle du « pater familias ». C'est le père de famille qui dirige, punit protège, appliquant (et élargissant à) au sein de l'entreprise les valeurs familiales en exercice dans le milieu restreint de la famille. Celles-ci entretenues de successions en successions deviennent celles de l'entreprise, reconnues dans le public et la mémoire collective. De nombreuses entreprises familiales fonctionnent encore selon ce principe, même si leurs dirigeants actuels sont influencés par les nouvelles attitudes générées par notre monde, à savoir plus d'individualité par exemple.

Les entreprises de nouveau type, comment sont-elles théoriquement et concrètement responsables ? La responsabilité sociale est-elle (ou doit-elle être) une attribution du dirigeant ? Dans *Méthode de direction générale*, Debourse<sup>9</sup> et ses collaborateurs énonçaient : «C'est à la direction générale qu'échoient la responsabilité suprême de et la prise de vraies décisions de direction générale ». Parmi ces décisions aucune ne concerne l'action morale, la RSE ou du moins l'interactivité avec l'environnement en dehors de la production. Ce serait donc bien des hommes : la direction générale dans le cas des grandes entreprises et le dirigeant dans le cas des TPE qui portent la responsabilité sociale, morale de l'entreprise et

---

<sup>9</sup> Debourse et co. *Méthode de direction générale*, Ed. Hommes et techniques p104 et sq.

ce, dans les fonctions et rôles que leur confère leur statut ou position hiérarchique dans l'entreprise. Sont-ce les catastrophes, les accidents qui ont mis en lumière et à grande échelle le comportement des grandes entreprises ? Peut-être. Ce qui semble certain, c'est que l'homme d'aujourd'hui recherche les moyens de faire punir le coupable, le grand coupable. C'est Alexis de Tocqueville<sup>10</sup> qui avançait l'idée que lorsque dans une société un problème était évoqué c'est parce qu'il y avait un sentiment de justice plus grand qui fait que les injustices invisibles finissaient par l'être davantage. Ce sont les recherches de profits et les quêtes de pouvoir qui sont à l'origine de l'usage de notre environnement comme une poubelle et des hommes comme des objets que l'on jette après usage

La RSE, poudre aux yeux ou révolution managériale ? L'actualité présente souvent la RSE en interrogation « leurre ou promesse » ? Titre de l'ouvrage de Xavier Dieux et François Vincke : La responsabilité de l'entreprise en question. Ou bien il s'agit de donner à l'entreprise une dimension qui échappait à sa création et à son principe premier ? Ou bien il s'agit d'un moyen pour faciliter l'affectation de amendes pour toutes les entreprises grandes et petites ? Ou est-ce un moyen d'éliminer les petites entreprises dont les moyens humains et financiers ne permettent pas l'évaluation des risques ou leur prévision ?

L'association Greenpeace plaide pour l'instauration d'une règle internationale qui imposerait aux entreprises de prendre en charge les conséquences sociales et environnementales de leurs pratiques. Projet fort louable. Le problème est de connaître les risques potentiels et que les Etats et leurs représentants soient formés et aidés dans l'application, l'acceptation et le respect de ces lois. D'autres comme Alain Taylor en 1994 soulignait le fait que les corporations modernes avaient des idéaux et des responsabilités qui déborderaient largement de « l'aspect économique... » Elles doivent assurer aussi bien les responsabilités communautaires que les obligations à caractère privé... Un cadre de responsabilité sociale s'impose pour les grandes corporations ; surtout pour les transnationales. Ce cadre permettrait à chaque citoyen et collectivité de tenir les corporations pour responsables de l'intérêt collectif. Pourquoi les TPE en seraient-elles exemptées ?

Dans le domaine de la RSE on ne peut plus seulement user de pouvoir mais d'intelligence et de sagesse. Dans ce cadre-là on comprend mieux la difficulté de cerner la RSE puisqu'elle est en contradiction avec le profit et la hiérarchisation des pouvoirs qu'ils soient politiques économiques. L'échange commercial se devra d'être juste et impartial, humain... Est-ce possible ?

Nous retiendrons que la RSE est individuelle avant d'être collective. Nous comprenons mieux la difficulté des grandes entreprises dont gestion et production sont confiés à une équipe composée de compétences techniques et dont les actions sont appréciées sur des critères de réactivité au marché et rarement sur des critères de moralité. La RSE touche donc toutes les sphères des activités humaines des plus intimes aux plus extérieures et dont le résultat à court ou long terme est la disparition de l'homme non seulement dans ce qui fait son humanité à savoir sa liberté mais dans ce qui fait son existence biologique. La RSE est un projet qui se doit d'être matérialisé en actes dans le monde de l'entreprise grande ou petite. Quels actes dans la TPE peuvent-elles être de l'ordre de la RSE ?

### **III -LA RSE PEUT-ELLE ETRE IDENTIFIEE DANS LES TPE ?**

---

<sup>10</sup> Tocqueville, A, De la démocratie en Amérique, Edition Flammarion collection GF, 1981, pp303-304.



Notre enquête part du principe que l'entreprise est un organisme vivant composé de matériel et d'immatériel, de corps et d'esprit qui mis en synergie, concourent à la fabrication d'un bien ou d'un service. Partant de l'idée que la RSE est spécifique à l'entreprise entité, tous les être humains de l'entreprise portent cette RSE par définition. Le problème serait aussi de savoir si les employés sont conscients de la responsabilité qui leur incombe. Combien de personnes n'avons-nous rencontré qui, travaillant dans des usines alimentaires nous ont confié : « Si les gens savaient ce que l'on met dans la fabrication des pâtes ou autres, ils ne les mangeraient jamais ou ne les achèteraient pas. » Ou ce préparateur de médicaments : « Si les gens savaient ce qu'il y a avait dans leurs pilules, ils préféreraient rester en mauvaise santé. »

Or, il se trouve que la responsabilité est toute entière dévolue au dirigeant. C'est à lui qu'incombe

- de décider, du type de produits qu'il utilisera pour la fabrication en cours dans son entreprise,
- de penser les étapes de fabrication, les nuances,
- d'être transparent pour ses clients,
- d'être sincère avec ses employés.

Seul sans échange, il est difficile pour lui de tout prévoir sans regards extérieurs.

La TPE, comme je le répète dispose d'une structure plus facile d'observation. La TPE, c'est d'abord le dirigeant qui vit et pense son entreprise. Il se l'incorpore. Elle devient lui, lui devient elle. N'oublions pas que le dirigeant détient généralement son travail, la satisfaction des besoins de sa famille, son statut social dans et par l'activité de son entreprise. Il est donc présent et en risque permanent dans chaque élément de la structure (le cadre physique, le personnel, la fabrication, la production, la distribution, l'utilisation par le consommateur) à l'interne et à l'externe, sa reconnaissance sociale en tant qu'acteur participant et à la richesse économique de sa région et à la création d'emplois, favorisant ainsi l'élaboration d'un bonheur social.

Nous nous attendons donc dans les réponses obtenues à repérer ce qui témoigne de la RSE tant à l'interne qu'à l'externe. A savoir que notre dirigeant **est capable de veiller** à la salubrité et à la stabilité des locaux dans lesquels l'activité se déroule ; il s'est mentalement mis à la place au moins à chacun des postes occupé par ses employés ; il a dû anticiper les risques ; il est compréhensif des problèmes vécus par les salariés – sans mettre l'entreprise en danger... En somme il veille au confort des ses employés. Il joue son rôle citoyen en respectant les règles sociales et juridiques, Jouit d'une marge bénéficiaire sans excès, évite des associations d'entrepreneurs qui se jouent en catimini de la concurrence en se partageant les marchés, respecte les quotas d'emplois offerts aux handicapés tout en aménageant les postes à cet effet, veille à l'usage de la taxe d'apprentissages accordé aux établissements de formation.

Le tableau d'investigations tracé, qu'avons-nous relevé ?

## IV- QUELQUES RESULTATS

### La RSE, concept nouveau dans l'environnement entrepreneurial?

L'expression « Responsabilité sociale de l'entreprise »

L'expression est comprise différemment, ou pas du tout.

Transport de colis: « Oh ! La la je ne comprends pas la question »

Brasserie – crêperie : « Je ne sais pas ce que c'est »

Banque 1: « Rien »

Imprimerie : « comment ça ? ».

Ou bien elle est considérée comme étrangère à leur réalité :

Vente de légumes et de fruits : « je ne comprends pas vraiment le sens de responsabilité.

Je pense que ça concerne les grandes entreprises »

Où peut-être encore un artifice publicitaire :

Manutention portuaire : « c'est l'image de marque de l'entreprise »

Prêt-à-porter féminin « je ne fais pas spécialement à toutes ces expressions commerciales.

Je suppose que c'est l'image de marque de l'entreprise qui est en partie importante »

L'explication donnée est conforme au sens courant « Seules les personnes peuvent être responsables et le vivant a droit au respect ».

a) une opposition objet/ sujet

« Une entreprise n'a pas de RSE, ce sont les personnes qui travaillent dans l'entreprise qui sont responsables »

b) La RSE concerne les humains dans l'entreprise, tant proches que lointains, tant à l'interne qu'à l'externe.

« C'est veiller au bien être de ses employés »

A l'interne (les employés), à l'externe (les clients)

Informatique : « C'est la responsabilité envers ses employés, soit d'une responsabilité envers ses clients. »

Coiffure : « C'est la responsabilité envers l'équipe de travail »

Assurances familiales : « C'est l'assurance d'un bon esprit d'équipe

Vente de viandes, être responsable de mon entourage, de son personnel, de ses clients

c) Un projet humanitaire

Immobilier : « est une nécessité morale, d'assistance aux défavorisés. Pour moi, c'est un objectif à atteindre. »

Vente de calcaires : « Etre utile à ses concitoyens.»

d) conscience d'un rôle citoyen et humain

Tabac presse : « Etre libre en respectant les autres »

Coiffure : « Je suis susceptible de répondre à mes obligations patronales »

Club sportif : « L'entreprise plus que jamais a un rôle social dans l'activité humaine, non seulement par le maintien de l'achat, mais aussi pour sa participation à l'économie du pays. »

Atelier électroménager : « Bonne question ! Se respecter les uns, les autres, ça fait partie de la responsabilité sociale, je pense. »

La RSE se présente comme une rôle lié à l'activité de l'entreprise : bien faire son travail

e) La RSE est une donnée de l'équilibre budgétaire de l'entreprise quand elle est **pensée** de L'Entreprise:

Boucherie : « ..., c'est avoir un bon rapport qualité – prix,  
« Avoir des quantités suffisantes qui évitent les ruptures

f) C'est être conforme aux textes et respect des lois en vigueur :

Réparation de motos : « C'est le fait que tout soit être aux normes dans l'entreprise, pour protéger les alentours, les autres. » « C'est la surcharge sociale, cotisation en tant que commerçant indépendant »

Informatique : « assurance, sécurité sociale »

Boulangerie - pâtisserie : « Je comprends que je dois payer les charges à l'Etat pour ne rien avoir de plus. Je comprends qu'il faut payer les charges à l'Etat, mais l'argent est mal distribué. »

Des contenus variables pour la RSE, dont les plus fréquents cependant sont relatifs aux personnes tant en ce qui est interne à l'entreprise (employés, équipes) **qu'**à l'externe (l'Etat, les consommateurs). Les TPE de proximité seraient-elles plus proches des hommes que les grandes entreprises. ? Cela paraît évident puisqu'elles sont en relation directe avec leurs clients, tirent leurs revenus du besoin et non du désir.

### **Une entreprise peut- elle être responsable et comment ?**

On retrouve souvent dans les réponses comme un développement des points soulevés à la question 1

On trouve surtout des attributs liés au concept de la responsabilité individuelles : être responsable dans les TPE, c'est être juste, équitable, citoyen etc. Une entreprise responsable est celle qui défend les valeurs du bien, du juste et honnête.

a') C'est celle qui fait bien son travail

La majorité des entreprises exploitées ont énoncé l'idée qu'une entreprise responsable est celle qui fait bien son travail :

Un Travail bien fait l'est à l'intérieur de l'entreprise et satisfait la clientèle

Transport de colis « Qui mène à bien ses tâches : assurer la livraison »

Boulangerie/pâtisserie. « Responsable de la qualité de ses produits de règles de conformité »

De nombreuses entreprises et diverses : « L'entreprise doit être responsable de la qualité de ses services et de ses produits. Elle doit être aussi responsable de la satisfaction de ses clients »

b') Etre conforme aux lois

Ateliers de réparation motos : « T'es responsable de tout, tu dois respecter, de payer les fournisseurs, payer les charges au bon moment Ne pas faire de conneries

Pompes funèbres : « c'est le respect des directives du groupe »

Entreprise de construction : « C'est appliquer le règlement intérieur »

c') celle qui se préoccupe de ses employés

Construction : « avoir un contact permanent avec ses employés

Pompes funèbres : « veiller au maintien du bon climat »

Chocolaterie : « oui, et même beaucoup, responsable de l'être et du savoir de ses salariés.

On a tout intérêt à leur communiquer ce que l'on sait faire »

Boulangerie : « Bien conseiller ses employés »

Agence Immobilière « Donner du travail. »

Atelier de réparation moto : « Il s'agit de la responsabilité des salariés. Il faut maintenant réfléchir aux décisions, ne pas les prendre à la légère, faire les bons choix »

Magasin électronique : « Etre responsable de tout ce qui touche les employés et l'entreprise est responsable des erreurs commises par les salariés. »

Les TPE sont conscientes du fait que les employés sont partie prenante de l'entreprise. Sans eux pas de produits ni de service et que le dirigeant occupe une place centrale dans l'équipe pour laquelle il est le baromètre non seulement de l'atmosphère sociale, mais des activités

Boucherie : « Une entreprise ne peut être responsable, car ce n'est pas l'entreprise qui gère toute seule, mais l'équipe et le dirigeant qui la dirigent. »

Atelier électronique » Une entreprise responsable, c'est le chef, c'est tout un groupe

d') Celle qui respecte les lois, et la RSE n'engage l'entreprise sur tous les fronts du social. (Respect limité, règles du marché...)

Banque : « Dans les règles. Le respect des règles du code du travail. L'entreprise n'a pas de RSE de donner de l'emploi forcément ;

Assurances : « Il y a prise de risque, il y a responsabilité et le fruit ; c'est le profit »

Garage : « Elle se doit d'être responsable, car elle a des objectifs à atteindre. En étant responsable, l'entreprise améliore sa performance commerciale et financière. »

e') Une entreprise ne fait pas dans l'humanitaire

Banque : « Le dirigeant doit essayer de trouver une rémunération juste et équitable par rapport à chacun et doit pouvoir gagner de l'argent d'autre part. »

Imprimerie : « Toute entreprise doit pouvoir associer profit et rentabilité. »

f') Etre dirigeant : Une fonction difficile à assumer

Agence immobilière : « Il faut se préoccuper de tout, des employés, et du bon fonctionnement de l'entreprise

g') la RSE : une attitude :

Manutention portuaire : « savoir réagir aux changements, savoir une bonne organisation. »

h') On ne peut parler de RSE chez les TPE. (C'est d'abord les grandes entreprises)

Vente de calcaires : « Seules les grandes entreprises ont des risques majeurs »

Informatique : « Il n'y a pas de risques majeurs que ce soit pour les clients que pour les employés

i') L'entreprise et son équipe et son dirigeant sont omnipotents

Vente de calcaires : « Economiquement, socialement, culturellement. »

Vente de viandes : « Une entreprise qui met en oeuvre pour réussir dans tous les domaines.

## CONCLUSION

La responsabilité n'est donc pas un thème nouveau ni pour la philosophie ni pour l'homme de la rue, donc il ne l'est pas pour nos dirigeants d'entreprise interrogés. « La mode aujourd'hui est de progresser, d'évoluer, c'est même quelque chose de plus contraignant qu'une mode. Si le monde savait que la philosophie n'est pas susceptible de progrès, il souffrirait sans doute qu'elle ait part aux dépenses publiques. Il n'est pas dans l'esprit de notre époque d'inscrire au budget ce qui est éternel. »<sup>11</sup>

Les dirigeants de TPE interviewées sont conscients de leur RSE, mais elle s'applique à la dimension de leur entreprise, à son histoire, à son type d'activités ou à ses produits ou services (un vendeur d'outils informatiques sent sa responsabilité moins engagée que celle d'un vendeur de viandes.) Cependant tous les dirigeants ne sont pas au fait des responsabilités qu'impliquent leur activité et même l'usage des produits nécessaires au fonctionnement de leur entreprise Aussi serait-il sage et de bons conseils de proposer un code de déontologie semblable à celui en usage dans les corps de métier de travailleurs sociaux ou professions médicales.

Etre dirigeant d'entreprises est aujourd'hui un métier avec ses fonctions, ses rôles, il est donc urgent d'associer à ces fonctions d'organisation matérielle, humaine, de gestion et de prévision, celle de la responsabilité non seulement au sein de l'entreprise, mais aussi à l'extérieur (client, et environnement physique). A côté de la charte qualité serait ajouté un code déontologique et éthique. Le dirigeant est double il est lui et il est entreprise. Il a une double responsabilité : une responsabilité morale et une RSE.

La RSE, la fonction éthique du dirigeant l'amenant à accomplir des actes citoyens.

Elle est une exigence non seulement pour la personne mais pour l'équipe, non seulement pour la grande entreprise mais aussi pour les petites Les entreprises de proximité doivent être formés à la RSE. L'équipe étant responsable, il est nécessaire de penser à la formation des salariés afin qu'ils s'imprègnent de cette RSE afin d'éviter qu'ils se désengagent des produits qu'ils ont contribué à fabriquer et qu'il sera lui aussi amené à consommer.

Il est donc urgent d'enseigner la RSE, d'amener les étudiants ainsi que les structures d'accompagnement à la création d'entreprise à prendre conscience que toute activité humaine vise une fin et qu'elle doit nécessairement être pensée, en complète intelligence depuis la conception jusqu'à la production et à la distribution et à l'usage du consommateur. Que toute activité humaine ne peut être déterminée naturellement, qu'elle comporte une part d'inconnu et que l'entreprise quelle que soit sa dimension doit être vigilante et réactive dès la connaissance ou la supposition de danger.

La RSE est un concept positif au sens où il nous oblige à penser et à coordonner les actions humaines à quelque niveau qu'elles soient et à quelque degré de nocivité qu'elles soient. Elle est un concept positif pour la conduite de l'entreprise, pour les relations affectives qu'elles faciliteront à l'intérieur de l'entreprise, pour l'implication morale liée au respect des hommes et de l'environnement,

## BIBLIOGRAPHIE

---

<sup>11</sup> Simone Weil : « cahiers du sud, avril, 1943, p184

Bergson, « la conscience et la vie in l'énergie spirituelle PUF quadriges 2003  
Debourse et co. Méthode de direction générale, Ed. Hommes et techniques p104 et sq.  
Hume La morale, traité de la nature humaine, Livre III, GF Flammarion, p.51  
Jonas, H. Le principe de responsabilité, Flammarion, éditions du cerf, 1990 p.424  
Tocqueville, A, De la démocratie en Amérique, Edition Flammarion collection GF, 1981,  
pp303-304 ;  
Simone Weil : cahiers du sud, avril, 1943, p184